

RECOMMANDATIONS aux sages-femmes et maternités

REALISER LE PRELEVEMENT

1. Réalisez le prélèvement entre **72h et 120 h** de vie (ni avant, ni après !), sauf prématurés.
2. Mettez du sang sur chacun des **6 spots** (ni trop, ni trop peu). Le sang doit être visible des deux côtes de la carte. EXCEPTIONNELLEMENT si le prélèvement est difficile privilégiez 3 spots corrects plutôt que 6 spots de mauvaise qualité.
3. Déposez directement le sang prélevé sur le buvard, les tubes de prélèvement peuvent contenir des réactifs qui influencent les résultats, ils ne doivent donc pas servir d'intermédiaire.
4. Laisser sécher le prélèvement au moins 4h, PAS au soleil et PAS dans un sachet en plastique.

COMPLETER LA CARTE DE GUTHRIE

5. **Complétez** toutes les données sur la carte de prélèvement et ceci quel que soit le lieu de prélèvement. N'oubliez pas :
 - Identification de la MATERNITE/lieu de naissance !
 - LIEU DU PRELEVEMENT !
 - Nom de la sage-femme si domicile
 - DATE du PRELEVEMENT ET DATE de NAISSANCE
 - Âge gestationnel
 - Poids de naissance

ATTENTION : s'il s'agit d'un test de contrôle, l'identification de l'enfant doit être claire et complète pour permettre le lien avec le 1^{er} test !

6. Complétez également au verso les données relatives au dépistage de la surdité (si la maternité n'est pas dans le système informatique de récolte des données).

TRANSMETTRE LE PRELEVEMENT AU LABO

7. Renvoyez le prélèvement dès qu'il a séché. **PAS DANS UN SACHET EN PLASTIQUE**. Il doit arriver au laboratoire dans les **4 jours** qui suivent le prélèvement. **TENEZ COMPTE DES DELAIS DE TRANSPORT !** Une carte par enveloppe.
 - i. Si le test est fait au sein de la maternité : renvoyez le prélèvement via le système de transport habituel de la maternité ;
 - ii. Si le test est fait à domicile :
 - Si la maternité le spécifie, il faut ramener le prélèvement à la maternité de naissance, très rapidement ! ;
 - Si ce n'est pas spécifié
 - Soit il est aisé de le ramener à la maternité pour qu'il soit transporté au labo **A TEMPS !**
 - Soit il faut le transmettre directement au laboratoire par la poste (un système d'enveloppes hors affranchissement existe depuis septembre 2017. C'est le laboratoire qui fournira les enveloppes aux maternités ou aux sages-femmes indépendantes avec qui il a des contacts).

CES ENVELOPPES SONT RESERVEES AUX PRELEVEMENTS A DOMICILE.

De nombreuses informations transmises au labo permettent non seulement de suivre les enfants, mais aussi de monitorer le programme et de le réorienter en cas de besoin, votre aide est très précieuse !

MERCI !

RESPONSABILITE

8. Si nécessaire, avertissez la maternité que le prélèvement est fait et transmis au labo. Notez aussi que le test est fait dans le **carnet de l'enfant**.

Ces tests ne doivent pas être confiés aux parents pour être transmis aux labos, ils sont sous la responsabilité de celui qui les réalise.

Lorsqu'un test est refusé : renvoyez la carte de Guthrie au labo avec les données d'identification afin que le laboratoire prenne note du refus et clôture les données pour cet enfant.

Contacts

Administration ONE : Tatiana.Pereira@one.be ; 02/432 88 05.

Centre de dépistage ULB, HUDERF Bruxelles : hilde.laeremans@chu-brugmann.be ; 02/477 25 81.

Centre de dépistage UCLouvain, Cliniques Saint-Luc de Bruxelles : sandrine.marie@uclouvain.be ;
02/764 67 30.

Centre de dépistage de l'ULiège, CHU de Liège : f.boemer@chu.ulg.ac.be; 04/366 76 96.

www.depistageneonatal.be

<p>De nombreuses informations transmises au labo permettent non seulement de suivre les enfants, mais aussi de monitorer le programme et de le réorienter en cas de besoin, votre aide est très précieuse !</p>

MERCI !